Sécurité du travail: équipements de protection individuelle EPI (modif. directive 89/686/CEE)

1995/0279(COD) - 31/01/1996 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité approuve cette proposition, dont l'objectif est de simplifier les exigences administratives - coûteuses -imposées aux fabricants, car les aspects relatifs à la santé et à la sécurité des utilisateurs ne seront pas diminués, et une consultation adéquate des parties intéressées (qui ont marqué leur accord), portant sur des aspects techniques, a été effectuée par la Commission.